CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 18 Avril 2008

Commission n° 5 – Éducation, Jeunesse, Sports et Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/12

OBJET : Subvention de fonctionnement au Bureau international des Chercheurs invités du Polytechnicum.

RÉSUMÉ: L'accueil de chercheurs étrangers est un facteur d'attractivité fort pour une université et un territoire. Après la résidence d'hôte internationale, le Polytechnicum a ouvert en 2006 un BiCi (Bureau international de Chercheurs invités), qui apporte aux chercheurs étrangers tous les services connexes à la question du logement. Une subvention d'un montant de 10 000 € est proposée pour contribuer au fonctionnement 2008 de ce bureau.

Dans un contexte de mobilité accrue et de concurrence inter-universitaire de plus en plus forte au niveau européen et mondial, le positionnement international devient un enjeu majeur et un élément clé de l'attractivité d'un site universitaire et scientifique, et par conséquent, un atout de premier plan pour le développement économique territorial.

Améliorer l'accueil des chercheurs et doctorants étrangers, c'est bien sûr apporter une solution au problème crucial de logement mais aussi procurer une assistance administrative pour lever les principaux obstacles à la mobilité, offrir des services adaptés à ce public, proposer une offre et un accompagnement linguistique pendant le séjour.

Cela implique l'organisation d'un véritable service offrant une assistance à l'arrivée mais aussi en amont du processus de mobilité. Ce sont toutes les missions qu'assume le BiCi, Bureau international de Chercheurs invités du centre de mobilité Ile-de-France Est qui a ouvert en 2006 au sein du Polytechnicum avec l'appui technique du BACE, bureau d'accueil des chercheurs étrangers, de la Cité Internationale Universitaire de Paris.

En 2007, le Bureau international des Chercheurs invités a aidé 228 chercheurs étrangers venus exercer sur le territoire seine-et-marnais, de manière directe ou indirecte (par le biais de chercheurs hôtes ou des services des établissements d'accueil) à l'aide de l'assistance personnalisée, on dénombre 4 grands types d'actions :

- l'aide administrative : constitution du dossier permettant l'arrivée en France pour les chercheurs extra-communautaires (visa, protocole d'accueil autorisant le travail sur le territoire), obtention du titre de séjour, des autorisations de travail pour les chercheurs séjournant plus de trois mois, accès à une assurance maladie, ouverture d'un compte bancaire, informations pratiques concernant le RER, la santé...
- l'aide à la recherche de logement, en 2007 le BiCi a permis à 66 chercheurs travaillant en Seine-et-Marne de trouver un logement pour leur séjour, 58 % des chercheurs ont trouvé un logement en Seine-et-Marne, 31 % dans le Val-de-Marne et 11 % en Seine-Saint-Denis.
- l'apprentissage du français à l'aide de cours hebdomadaires ou d'ateliers thématiques. En 2007, 78 chercheurs ont pu bénéficier d'au moins une activité d'apprentissage du français dans l'une des deux formules proposées. La fréquentation des cours et ateliers a vu une augmentation de 83% par rapport à l'année 2006.
- les soirées et les sorties culturelles afin de permettre aux chercheurs invités de découvrir la richesse culturelle de notre territoire; en partenariat avec le Conseil général le BiCi propose depuis l'automne 2006 la carte Balad'pass du Comité Départemental du Tourisme à tous les chercheurs résidant plus de 6 mois sur le territoire seine-et-marnais. En 2007 le BiCi a vu la fréquentation de ses soirées et sorties culturelles doublée.

Pour 2008, le Bureau international des Chercheurs invités a décidé de poursuivre son développement dans la perspective de l'ouverture de la résidence internationale des chercheurs, pour répondre à trois objectifs principaux :

- renforcer son implantation dans la vie locale de Marne-la-Vallée
- renforcer le maillage régional de l'accueil, via le développement d'antennes/permanences notamment dans le Sud Seine-et-Marne ;
- participer à la structuration du pôle de recherche de l'Est parisien en collaboration avec l'Université Paris Est.

Je vous propose que le Département soit de nouveau partenaire en attribuant au Polytechnicum de Marne-la-Vallée une subvention de 10 000 € pour le fonctionnement du Bureau international de Chercheurs invités en 2008.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier et d'adopter, si vous en êtes d'accord, le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Dossier n° 5/12 des rapports soumis à la commission

n° 5 - Éducation, Jeunesse, Sports et Affaires Internationales

Rapporteurs: M. PERRUSSOT

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse, Sports et Affaires Internationales

M. EUDE

Commission n° 7 - Finances

Séance du 18 Avril 2008

OBJET : Subvention de fonctionnement au Bureau international des Chercheurs invités du Polytechnicum.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu la délibération du Conseil général en date du 28 janvier 2008 relative au vote du budget primitif du département de Seine-et-Marne,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse, Sports et Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

d'attribuer une subvention de $10\,000$ € au Polytechnicum de Marne-la-Vallée pour le fonctionnement du « Bureau international des Chercheurs invités » en 2008, imputée sur les crédits « autres actions enseignement supérieur et recherche » inscrits au budget primitif 2008.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ